



# Le lapin blanc

Ne nous suivez pas, réfléchissez !

## ÉDITO

(à déclamer, debout, main sur le cœur)

Il est vrai que nous sommes en février, mais le Lapin Blanc tenait à vous souhaiter une bonne année !

Après le numéro échelonné sur deux mois, voici un numéro double pour un seul mois. Vous avez dû vous ennuyer pendant ces vacances vu le nombre d'articles que nous avons reçu ! Vos centres d'intérêts sont divers et variés, pour le plus grand bonheur du Lapin Blanc et de vous, lectrices, lec-

teurs.

D'ailleurs, suivant la mode des campus comme de nos ministères bien-aimés, le Lapin Blanc a mis un cadenas à son armoire, et cherche à comprendre cet engouement sécuritaire. Heureusement, avec la loi LOPPSI 2, nous ne sommes plus surveillés, nous sommes protégés !

Vive les carottes et vive la France !

**La rédaction**

*N'hésite pas à prendre plusieurs lapins et à les distribuer autour de toi !*

## SOURIEZ, VOUS ÊTES PROTÉGÉS !

Des caméras de vidéo-surveillance à l'UPS (p. 2 et 3) à la loi LOPPSI 2 (p. 8 et 9).



Photo Cindy.

Et encore bien d'autres articles sur l'actualité de l'UT 1, du Mirail ou de Paul Sabatier, sur les activités des assos ou des articles d'opinion, bonne lecture de ce lapin ! Pour toute suggestion, réclamation, insulte : [redaction@lapinblanc.info](mailto:redaction@lapinblanc.info)

Au lieu de jeter égoïstement ce lapin sur le macadam, donnez-le à quelqu'un(e) !

## À Paul Sabatier, nous serons vidéo-surveillés

**Elles ont tranquillement poussées au mois de décembre, un peu partout sur le campus de l'université Paul Sabatier. Qui ça ? Les caméras de vidéo-surveillance ! Ou plutôt, les caméras de vidéo-protection, comme nous l'explique la LOPP-SI 2 (voir page 8) : désormais, ne vous sentez plus surveillés, vous êtes « protégés »...**

Nous en parlions dans notre numéro de septembre 2010 : afin de centraliser les alarmes des bâtiments sous la responsabilité de l'université, des travaux ont été entrepris pour agrandir le poste de garde (éjectant au passage l'accueil des étudiants). L'université en a profité pour se doter en plus de caméras de surveillance.

Mme Chitra Iriart, de la direction de la vie du campus, nous explique que les caméras seront fonctionnelles à la fin des travaux, entre mars et avril 2011. Elles ont été installées pour la « mise en sécurité des biens », avec d'abord un rôle de dissuasion : « les caméras ne suffisent pas à attraper quelqu'un sur le fait accompli ». Les images sont visionnées en temps réel au poste de sécurité (bâtiment Forum) par les agents de sécurité (employés de la fac le jour, de l'entreprise de gardiennage Prosegur la nuit), et sont ensuite conservées 30 jours. Elles peuvent être relues par le Président de l'université, l'ingénieure hygiène et sécurité et le responsable de l'équipe de sécurité, et seul un officier de police judiciaire peut avoir une copie des images.

L'université a fait une déclaration à la CNIL, et la demande est passée devant un magistrat. Le dossier technique est consultable... mais où ? On nous a promis de nous le transmettre. Pour l'instant aucune information n'a été faite, ni aux étudiants, ni aux personnels. Avant de mettre en œuvre les caméras, un audit avait été fait dans d'autres universités, comme celles de Lille, pour en évaluer l'efficacité. Nous n'avons pas pu y avoir accès, alors que d'autres rapports, notamment en Angleterre, soulèvent de nombreuses critiques sur leur utilité.

D'ailleurs, les ambitions de l'université ont été revues à la baisse : des caméras étaient prévues à l'intérieur, mais faute de budget, elles n'ont pas vu le jour. Les 250 000€ annoncés au Conseil d'Administration ont-ils été insuffisants

pour cela ? Mme Iriart devrait nous transmettre les coûts des opérations concernant le PC Sécurité (centralisation des alarmes et vidéo-surveillance).

Au vu des nouvelles missions du PC Sécurité (alarmes et caméras), la DRH de l'université a décidé d'y créer 5 postes supplémentaires (dans un contexte où les postes se font pourtant si rares sur l'université...). Quant aux agents de sécurité, quand nous sommes allés leur demander ce qu'ils en pensaient, la réponse fut simple et claire : « nous n'en pensons rien. Revenez quand les caméras seront en place. » Message reçu !■

**Cindy et Florian**



Photo Cindy.

## AGENDA

Le Lapin Blanc a décidé de faire le tour de campus, et s'est amusé à dessiner le plan des caméras, que voici. Vous pouvez le retrouver en version interactive sur le site web.

Et si jamais une caméra a échappée au Lapin, n'hésitez pas à nous le signaler !



Carte sous licence CC-BY-SA de <http://openstreetmap.org/>

## Le Lapin Blanc vous aime, aimez-le aussi !

Comme vous le savez déjà, le Lapin Blanc pour avoir plus de lecteurs, pour...

est subventionné pour ses impressions grâce au fond de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (voir numéro 7). Cependant, l'association a quelques menus frais de fonctionnements, qui ne sont pas couverts par ces subventions. Ce n'est pas pour acheter des carottes, mais plutôt pour payer l'assurance de l'association<sup>1</sup> (environ 70€/ans) et notre (futur) compte en banque (environ 30€/ans), qui nous permettra d'avoir plus de subventions, pour tirer le journal à plus d'exemplaires,



Bref ! Nous essayons donc de récolter 100€ pour nos frais de fonctionnement de 2011. 100€, c'est un-e lectrice-ur qui donne 100€, ou 10 lectrices-eurs qui donnent 10€, ou 100 lectrices-eurs qui donnent 1€... et au bout du compte, ça nous donne un Lapin Blanc bien portant.

Alors n'hésitez pas à nous donner quelques pièces lors de nos distributions ! ■

**La rédaction**

1. En cas de collision frontale avec une twingo vert anis sur l'autoroute, le Lapin Blanc agonisant à l'hôpital avec la myxomatose sera heureux que son assurance se souvienne de lui.

### LE CHAMPIONNAT DE MATCHS D'IMPRO

Si l'impro vous manque, le championnat reprend au O Bohem, ex El Camino. Pour 2011, c'est les mardis que ça se passe maintenant ! Toutes les info sont ici :

<http://www.luditoulouse.org/championnat/>

Et pour les futurs évènements : <http://www.luditoulouse.org/events.php>

**La Ludi Toulouse vous souhaite une bonne année à tous !**

### SEMAINE ANTI-RÉPRESSION AU MIRAIL

du 26 janvier au 2 février

#### Mardi 1er février :

12h30 en amphi 9 : « La BAC peut elle tuer des étudiant-es ? », conférence de Mathieu Rigouste, chercheur en sciences sociales

18h à l'IEP face à l'Arsenal : projection de « Braves gens n'ayez plus peur », film du collectif Panic, analyse historique des pratiques sécuritaires.

#### Mercredi 2 février :

12h30 en amphi 9 : meeting avec des camarades victimes de répression (travailleurs/euses de Freescale, personnels de la fac, 7 inculpées)

A partir de 19h au Communard, place Arnaud Bernard : soirée en soutien aux 7 inculpé-e-s du Mirail.

#### Et jeudi 3 février :

**8h30 devant le tribunal de grande instance (palais de justice) : rassemblement de soutien aux inculpés.**

## Avis d'encouragement aux étudiants étrangers (suite et fin !)

**Début juin j'ai réussi à avoir au total 56 attestations ! Personnellement je trouve que ceci a été une réussite car en échange il n'y avait pas de cadeau et pourtant mes amis ont joué le jeu ! À ce moment-là j'aurais pu recevoir une décision négative du Tribunal mais, quoi qu'il fut arrivé, j'aurais fêté avec tous (même les absents !) la joie de les avoir rencontrés, la joie de la solidarité et de l'amitié que mes amis et mes camarades en France et ailleurs m'ont fait sentir quand j'en avais le plus besoin !!! Mon seul réconfort aurait été d'avoir enfin validé ma licence !**

Bien entendu mon avocate a inclus dans mon recours mon tout nouveau relevé des notes comme preuve de mon avancée et donc de ma réussite !

Fin juin le Greffe du Tribunal Administratif de Toulouse informe mon avocate que mon affaire est inscrite à l'audience du MARDI 6 JUILLET 2010 À 9H30 au 68 RUE RAYMOND IV, TLSE.

Ma présence n'était pas obligatoire car c'était un procès écrit où il n'y aurait pas d'interrogatoire, c'est à dire que personne ne serait appelé à témoigner. Malgré tout, j'ai voulu y aller car je voulais que le jury fasse ma connaissance et qu'enfin mon dossier puisse avoir une tête et non seulement un nom ou un numéro. De plus mon avocate ne ferait que quelques précisions pour éclaircir certains points.

On était à la dernière étape de ce procès avant la sentence. Je sentais que mon dossier était très solide mais j'ai appris qu'il ne faut jamais

se confier. Je risquais d'être arrêtée en me présentant à l'audience et pour être un peu plus protégée j'ai demandé à mes amis de m'accompagner. En aucun cas il ne fallait s'opposer à une arrestation, mais leur présence aurait pu, si nécessaire, m'éviter de passer un été pourri dans un centre de rétention ou, pire, d'être renvoyée chez moi. Préparée au pire, j'ai emmené un petit bagage avec quelques changes et ma brosse à dent!!

Bien sûr, mes amis s'inquiétaient, tous me soutenaient dans ce procès mais la moitié d'entre eux insista fortement à ne pas me présenter à l'audience et l'autre moitié ne voulait pas que j'y aille. Finalement tout le monde tomba d'accord !

Mon acte était loin de la bravoure, du courage ou de la folie, c'était un acte de citoyenneté et d'humanité sans aucune présomption. Pourquoi? car en tant que citoyenne j'ai eu droit à me défendre mais, comme on simplifie l'application des lois et donc des droits, je n'ai existé dans ce procès qu'à travers leurs voix et ainsi je saisisais la seule opportunité que j'avais de faire exister mon dossier (et mon avenir !) autrement que par les mots: par ma présence. Je voulais mettre toutes les chances de mon côté et opposer à ce bruyant silence une action silencieuse avec ma présence.

Je crois que chacun de nos choix nous permet de construire notre vie avec la liberté qu'on est capable de se donner. Si un jour on m'avait arrêtée ce n'aurait pas été la fatalité qui me serait tombée dessus, cela aurait été les quelques kilos de plus qui m'auraient empêchée de courir. En fait, nous essayons tous

d'éviter les accidents, mais, quand ils arrivent, il faut penser à guérir, réparer, surmonter et se préparer pour le prochain coup. Il y aura des blessures et même des cicatrices mais on sera toujours là, toujours vivants, si on le veut !

### Jour J le 6 juillet 2010:

Petit résumé de cette histoire: Avant de partir de chez moi j'ai vérifié qu'il ne me manquait rien et bien sûr j'ai mis des baskets ! On est arrivés au Tribunal 15 minutes en avance. On était dans la salle des pas perdus (drôle de façon de nommer un endroit où on perd son temps !). Dans cette salle on a repéré les renseignements sur mon cas. J'étais l'affaire 21 de 24 !!! Mon avocate est arrivée peu après et puis on est rentré dans la salle d'audience. Le tribunal était divisé en 3 parties et on s'est installés comme un bloc sur la partie droite (on était 13). Les avocats se sont installés sur la partie gauche. Et au centre il y avait d'autres personnes qui venaient soutenir leurs proches.

De 9h30 à 12h on a été témoins de diverses affaires de fraudes, d'évasions fiscales, de demandes d'asile entre autres. On n'en pouvait plus. Quelques fois j'ai même surpris le jury en train de réprimer des bâillements!! Car il faut savoir que pour chaque affaire le greffier l'annonçait, la Présidente ou un des deux conseillers donnait le ton sur lequel le cas se présentait au Tribunal et puis le Rapporteur Public lisait ses conclusions en exposant parfois pendant 20 minutes les causes qui le poussaient à prendre telle ou telle décision.

<http://lapinblanc.info/>



Qui est le Rapporteur Public ? c'est un magistrat qui fait partie du Tribunal et son rôle est de suivre (avec son équipe) depuis le début toute la procédure écrite et, au vu des preuves contradictoires entre un administré et l'administration, d'accepter ou rejeter les allégations contre l'administration en cause. Puis si l'avocat est présent il peut apporter quelques observations s'il le souhaite.

Pendant tout ce temps que se passait-il dans mes tribunes? On lisait le journal (l'horoscope) ou autre, on mangeait en mettant un peu de rythmes sonores d'ambiance, on me faisait des petits câlins, on essayait de suivre quelques cas, on fixait le mur, les reflets ou les plantes de la cour, bref on essayait de ne pas s'endormir ! Et pour combler le tout on ne passait pas dans l'ordre, c'est à dire que l'affaire 22 est passée avant la mienne !!! Heureusement je suis passée juste après. Là on était tous attentifs !

Déjà l'affaire 22 c'était le cas d'un étudiant japonais à qui le Préfet avait refusé de donner un titre de séjour, comme dans mon cas en argumentant le manque de sérieux et de réel dans ses études en lettres modernes. Et là, le Rapporteur a conseillé de rejeter sa demande d'annulation de l'arrêté à son encontre. Franchement là j'ai commencé à trembler. Je sentais un vide énorme à l'estomac et mes mains n'arrêtaient pas de trembler. Heureusement je n'étais pas seule !!! Malgré cette décision son avocat l'a bien défendu bec et ongles et j'espère pour cet étudiant que le jury aura pris en compte les observations de l'avocat.

Dans mon affaire, le Rapporteur a conclu, au vu des preuves fournies, que le caractère réel et sérieux de mes études n'était pas contestable et que par conséquent la procédure de la Préfecture à mon encontre était entachée d'erreurs d'interprétations. Donc il demandait l'annulation de l'arrêté à mon encontre et

la régularisation de ma situation dans un mois à compter de la date du verdict.

Mon avocate a ajouté trois points: 1) Ma demande de renouvellement de titre de séjour n'était pas tardive puisque c'est le système par internet de la Préfecture qui impose la date, même si c'est des semaines ou des mois après. 2) La récente validation de mon année L3 Physique Fonda est une preuve de l'avancée de mes études sachant que le diplôme représente le travail de 3 années (L1,L2,L3) 3) Les attaches familiales et amicales en France sont toujours présentes à travers toutes les attestations que j'ai fournies, mais encore avec la présence de mes frères et mes amis qui étaient encore une fois à mes côtés.

#### **Puis la Présidente a fixé le jugement pour le 20 juillet.**

Le 20 juillet j'ai contacté par téléphone le Tribunal et on m'a donné le verdict: ANNULATION TOTALE. Puis j'ai contacté mon avocate, qui à partagé ma joie, et qui m'a conseillé d'attendre d'avoir le résultat par écrit, et puis il fallait finir la procédure car nous, comme le Préfet, avions un mois pour faire appel. Et en tout cas il fallait attendre le courrier de convocation de la Préfecture pour récupérer mon titre de séjour.

Vu que j'avais eu gain de cause je me suis inscrite en M1 Physique début septembre et je n'avais pas encore reçu de convocation, je m'inquiétais donc car ma situation financière se dégradait de plus en plus.

Finalement le 8 octobre je l'ai eu ! Après deux mois d'attente suite au jugement du Tribunal, le vendredi 8 octobre 2010 à 9h30 je me suis fait délivrer en personne le RÉ-

CÉPISSÉ à la préfecture et ainsi j'ai récupéré mon statut d'étudiante étrangère séjournant régulièrement en France et ayant droit à travailler !

C'est ridicule comme un petit papier fait qu'un être humain à part entière ré-existe au sein de la société, de laquelle par une erreur d'appréciation de l'administration en cours, il a été marginalisé et privé de tous ses droits!!! Combien de citoyens du monde ont subi ce bureaucratique passage à tabac et en

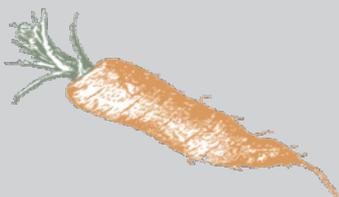
## CE LAPIN EST...

- réalisé par Loïc, Anna-L, Florian, MZ, Benjamin, Guillaume et Cindy ;
- édité par l'association Le Lapin Blanc, dont la charte est consultable sur le web : <http://lapinblanc.info/> ;
- financé grâce au FSDIE de l'Université Paul Sabatier ;
- tiré à 600 exemplaires ;
- distribué sur les trois universités de Toulouse ;
- publié sous les termes de la licence Art Libre, consultable sur : <http://artlibre.org/>

**... et en recherche permanente de volontaires pour participer à cette aventure !**

**(ainsi que de généreux dons, comme expliqué page 3)**

Les photographies réalisées pour ce numéro appartiennent au lapin blanc et sont soumises à autorisation de reproduction. Viens frapper au terrier si tu veux les réutiliser !



sont sortis indemnes (ou presque) comme moi ?

On me dit souvent que c'est comme ça, qu'il faut l'accepter, qu'on y peut rien, que je suis tombée dans les lacunes du système !!!

Non, je n'accepte rien !!! Ce n'est pas possible que des gens qui répondent à l'appel amical et pacifique de l'échange culturel et scientifique donné par la France en encourageant la francophonie et les établissements français à l'étranger se voient humiliés, réduits à l'extrême misère et à l'assistanat car personne dans cette administration a eu l'initiative de me convoquer en février 2010 pour avoir des explications pour la très lente avancée de mes études. À la place ils ont préféré déclencher la machine anti-étrangers contre moi en me reprochant mon parcours académique assez particulier et le fait que j'ai repris mes études à 24 ans ! Comme si mes études étaient le prétexte et non l'objectif de mon séjour en France.

En relisant l'arrêté de refus de titre de séjour, j'ai lu les choses sans passion, sans peur, et c'est un texte instigateur, vicieux et immoral en terme de loi que j'avais sous les yeux. C'est à dire qu'en s'appuyant d'une façon très tordue sur les lois, ils cherchaient à écraser, à faire disparaître un citoyen car il est étranger et son expulsion aurait fait augmenter les "réussites" de ce gouvernement qui s'étouffe. Heureusement, j'avais une avocate engagée et compétente qui a dévoilé la vraie nature de ces mêmes lois pour démontrer que cette procédure à mon encontre était injustifiée et abusive.

Le meilleur, c'est que pour faire valoir le droit que m'a donné le Tribunal le 20 juillet 2010, je suis allé à la Préfecture, de mon propre chef,

demander la régularisation de ma situation, car je n'avait pas reçu de convocation au bout de deux mois ! Et là, je me trouve encore face à un mur !

À l'accueil en présentant le jugement du Tribunal on est incapable de me diriger vers le bon service et à défaut j'attends 45 minutes dans le service de récupération de documents pour les étrangers. Là, on me dirige vers le service d'Asile et Contentieux au second étage. Puis, on ne se laisse pas persuader par les panneaux qui indiquent en gras que le service ne travaille pas les vendredis ! On continue à marcher, on passe des portes et on refait la queue ! Puis on est face à un inconnu qui semble être cool car il sifflote pendant qu'il déroule à l'écran les fenêtres pour savoir quoi faire de mon cas. Ensuite il lit à haute voix: "Dans le cas où cette personne se présentera l'envoyer directement à SP" c'est qui SP ? c'est la chef de service Mme Sophie PAUZAT. Donc on est convoqués le mercredi matin pour enfin recevoir le récépissé. On y va mercredi et là, la personne qui m'a convoqué n'y était pas, car elle avait posé son jour de repos, oups elle a oublié de traiter mon cas. Du coup, c'est une de ses collègues qui prend les choses en main, non sans s'énerver et me le faire savoir. Bien évidemment je ne comprend pas son agressivité et je lui fait savoir que je l'ai écouté, que j'ai compris son message, que je sais qu'elle est en train de faire le boulot de quelqu'un d'autre, que ce n'est pas de sa faute si mon dossier n'a pas été traité MAIS qu'il y a des façons de dire les choses sans agresser les gens. Ensuite on a eu un dialogue humain où on a pu communiquer calmement. Et là, dépassant mes attentes, jeudi après-midi on m'appelle au portable pour me faire savoir que la

<http://lapinblanc.info/>

chef de service a réexaminé mon dossier et que pour me donner le récépissé il faudrait que j'amène le lendemain matin mon certificat de scolarité 2010-2011 et le justificatif de mes revenus ! Bien évidemment je lui explique que pour le premier il n'y aura pas de problème, par contre vu que depuis le 12 avril 2010 mon récépissé n'était plus valable, j'avais perdu mon boulot et comme je n'avais pas de nouveau récépissé je ne pouvais pas être embauchée. Très étonnée elle me demande comment j'ai réussi à vivre et je lui ai répondu: "je vis grâce à mes amis depuis presque 6 mois". Très embêtée elle me dit de revenir quand même le lendemain et remarque qu'il va falloir noter ce petit problème dans mon dossier. On y va vendredi matin, on me reconnaît, on apporte mon dossier (épais comme un dico !), on ajoute mon certificat de scolarité et puis le système informatique se refuse à émettre un récépissé car il ne comprend pas qu'en 2009-2010 je n'ai pas eu de titre !!! Pour couronner le tout la petite blague des fonction-

naires: "Nous, on veut bien vous le donner mais le système ne veut pas, ha ha ha". Ainsi j'ai eu quelques minutes pour faire le résumé de cette procédure et de sourire de l'absurdité des systèmes humains et informatiques, qui rentrent en conflit encore une fois, tout simplement car on n'a pas pensé à faire des entretiens directs avec les citoyens pour que la machine ne beugue pas. Finalement, ils réussissent à comprendre le problème et à débloquent mon dossier. On me demande une photo, que j'ai emmené au cas où. Une signature et deux "gros" cachets après, je reçois le si précieux papier bleu valable jusqu'à janvier 2011 ! Vu que je ne travaille pas et donc ne justifie pas de mes revenus, on me prévient que le titre de séjour ne sera pas produit jusqu'à ce que j'amène un contrat. Mais si en janvier 2011 je n'ai rien trouvé il faudra redemander un récépissé jusqu'à ce que je trouve un moyen de justifier mes revenus.

Ce nouvel épisode n'aurait pas pu voir le jour sans EUX, mes amis,

mes profs, mes collègues. Eux qui m'écrivaient pour m'encourager dans ma démarche. Eux qui m'écoutaient, eux qui me conseillaient, eux qui ne me laissaient pas tomber dans les abîmes de la réalité et qui m'encouragèrent à rêver encore, eux qui par leur sourire avaient réussi à maintenir mon état d'esprit à flot, eux qui m'encouragèrent, qui m'aideraient à réviser pour mes examens, eux qui m'invitèrent au resto, au ciné, en ville et ailleurs pour me changer les idées... enfin EUX qui m'ont soutenu tout au long de cette procédure. La liste de tout ce qu'ils ont fait pour moi est interminable alors à ma plus grande, ma plus noble et plus engagée équipe d'AMIS-SUPPORTERS, je vous adresse un INCOMMENSURABLE MERCI.

Maintenant je me focalise dans la M1 Physique Fondamentale qui représente un échelon dans la poursuite de mes études pour mieux comprendre la physique.

Je ferai de mon mieux pour être à la hauteur de leur engagement à mes côtés.

Alors quoi faire si on reçoit un arrêté de n'importe quel ordre ? On ne s'isole pas, on contacte les amis, les profs, la famille, et surtout un avocat.

"Ne vous découragez pas, ne baissez jamais les bras que pour prendre un meilleur souffle et quelle que soit votre activité, donnez vous au maximum, sans attendre rien en retour que le plaisir de vivre chaque seconde de chaque minute de chaque heure de chaque jour de chaque année de votre vie. N'attendez pas que les choses changent, changez les choses !" ■

Mlle.



## Contre la LOPPSI 2, on campe !

**Mardi 18 janvier, un tipi avait poussé à côté du RU1, à l'Université Paul Sabatier. Mercredi 26, pareil au Mirail ! À côté de la guitare, on distribue des tracts, et Esteban nous explique la raison de l'installation de ces tipis : la lutte contre la loi LOPPSI 2.**

La « loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure » est la dernière loi sécuritaire inventée par le gouvernement Sarkozy. Un programme varié, où l'on mélange tous les sujets : la lutte contre la cybercriminalité (filtrage de sites web sans décision judiciaire) ; encouragement de la vidéo-surveillance (renommée pour l'occasion « vidéo-protection »), et qui sera bien plus facile à mettre en œuvre, notamment par des entreprises pri-

vées ; couvre-feu pour les mineurs de moins de 13 ans, avec la possibilité de placer ceux-ci d'office à l'aide sociale sans possibilité de recours ; suppressions des contrôles sur les fichiers de police, et croisements de ceux-ci ; impunité des agents de renseignement ; constitution d'une réserve civile de retraités de la police, et d'un service volontaire citoyen, sorte de milice au service de la police ; imposition de bracelets électroniques aux étrangers en situation irrégulière... Et aussi, dans l'article 32 ter A, la possibilité pour les préfets d'expulser plus simplement les personnes vivant dans des habitats légers (cabanes, yourtes, caravanes) ou des squats et autres logements précaires.

Pour protester contre ce dernier ar-

ticle, nous raconte Gérard, un tipi avait été installé à Bellefontaine fin 2010. Puis, le 15 janvier, un campement s'était installé place du Capitole, avant de déménager le soir même à la prairie des filtres, pour devenir la plus grosse manifestation permanente contre la LOPPSI2 en France. Une cinquantaine de personnes s'y sont installés. Ils se sont rencontrés via Internet, certains viennent de l'Aube, d'autres des Cévennes, d'autres encore des squats toulousains, et ont monté le campement pour protester d'abord contre la loi LOPPSI, puis en élargissant aux lois liberticides en général. Au milieu des tipis, des caravanes et des yourtes, on retrouve toutes les informations sur la mobilisation dans la grande structure du « zome », qui ac-



Photo Cindy.

## Association Grumo

cueille les assemblées générales. Celles-ci ont lieu tous les deux jours, et regroupent plus d'une centaine de personnes, pour décider de l'organisation du campement et des perspectives de la lutte politique.

Gérard nous explique ainsi que l'une des préoccupations majeures des militants est d'informer la population. Peu de gens sont au courant du contenu de cette loi, c'est pourquoi des tipis mobiles sont installés un peu partout pour accompagner des distributions de tracts, quand ce ne sont pas des clowns activistes qui se répandent dans la ville.

Afin de sensibiliser la population aux différents aspects de la loi, Chom nous explique que différentes actions ont eu lieu, chacune ciblée sur un thème particulier. Ainsi, le 17 janvier a eu lieu une action de soutien aux vendeurs à la sauvette à Arnaud Bernard, et le lendemain une manifestation contre la vidéo-surveillance, et le fichage de plus en plus systématique de la population. Depuis, des liens se sont créés avec le Conseil National de la Résistance, et une prochaine manifestation aura lieu avec celui-ci, dimanche 30 janvier, pour rappeler que la loi LOPPSI2 remet en cause des droits acquis de haute lutte par les résistants lors de la seconde guerre mondiale, et mis en place à la libération par le CNR de l'époque.

En marge des actions, le campement s'est bien installé à la prairie, et tout le monde y est bienvenu pour se renseigner sur la loi et les événements organisés, et pour soutenir les militants. ■

**Cindy et Florian**

**Et c'est parti! On vous offre une jolie densité d'ateliers pour cette rentrée 2011 ! Venez nombreux !**

Il y a toujours des permanences tous les mercredi soirs, si l'envie vous vient de papoter un peu! Si un atelier vous intéresse ou que vous voulez plus de renseignements, merci de contacter par mail le responsable de l'atelier en question !

### ATELIERS - SCÉNOGRAPHIE

Création de décors pour le Grand Cabaret qui se tiendra au CAP les 4, 5 et 6 avril. Animé par Aurélie, au local grumö le samedi de 14h à 18h. Responsable de l'atelier: Gaëlle (gallou58@laposte.net)

Thèmes et dates :

- « Fantasmagorique » : 12 et 19 février
- « Superstitions » : 26 février et 05 mars
- « Post-apocalyptique » : 12 et 26 mars

### ATELIERS DE CRÉATION DE BIJOUX EN FIL DE CUIVRE.

Animé par Aurélie, au local Grumö de 18h à 21h.

Le 26/01 et 01/02. Responsable de l'atelier : Gaëlle

(gallou58@laposte.net)

### ATELIER DE SCULPTURE EN MÉTAL ET DE SOUDURE

A partir de l'idée délirante de faire don à l'Université d'une oeuvre de Grumö, Hugo&Gaëlle vous invitent

à offrir un peu de votre créativité et de votre savoir-faire afin de construire une sculpture en métal à base de récup'.

27 janvier :

Apéro-réunion afin de discuter de l'idée, de faire une ébauche de la « chose » Dame carnaval. Comme chaque année, Grumö se colle à la création de la fameuse Dame Carnaval, brûlée pour la soirée du 17 mars.

Les mercredis au local du 16 février au 16 mars. InLab (initiation au développement photographique noir et blanc). Envie d'apprendre à développer vous même vos photos ? On vous prête un appareil, et rendez-vous au labo pour admi-

rer la magie de la chimie !

18/01, 27/01 de 18h à 22h Animé par Miléna (mim07@hotmail.fr)

### ATELIER STÉNOPÉ

Prendre une photo sans appareil, grâce à une simple boîte en métal ? C'est possible !

10/02 à 18h: préparation des boîtes et explication du procédé

12/02 à 14h ou 16/02 entre 12h et 13h30: prises de vue et développement. Animé par Miléna

(mim07@hotmail.fr)

### ATELIER LIGHT GRAFF

Clément (clems\_24@hotmail.fr)

Vous apprendra à faire apparaître un texte ou un dessin lumineux sur une photo. Le 02 et 09 février à 19h. ■



## La WahWah retrouve son rythme

L'association d'animation musicale de l'Université Paul Sabatier, alias WahWahUPS, relance ses activités. Après la période trouble du déménagement, où la réorganisation difficile des locaux s'est couplée avec des problèmes financiers, l'association repart de plus belle.

Nous proposons :

- un atelier avec des cours de percus (Lundi, 18h30, amphi FER-MAT) ;
- une chorale (mardi, 18h45, bâtiment U1) ;
- un atelier mix se crée grâce à Mathéo, en service civique ;
- le local piano est de nouveau disponible pour ceux qui veulent s'entraîner.

Renseignements et adhésions au Paul (si on y est) ou à la DVE (plus sûr).

### APPEL À CANDIDATURE !

Nous organisons un tremplin pour le carnaval du Paul, le 17 mars dans la salle de Chez Paul Étudiant. Le groupe gagnant jouera lors d'un concert à la salle du CAP au mois de mai. Inscriptions à responsable-whawhaups@asso.ups-tlse.fr avant le 23 février. Conditions : au moins 1 membre du groupe doit être étudiant, et le groupe doit être de Toulouse ou des alentours .

### ET LES CONCERTS/ÉVÈNEMENTS MUSICAUX :

24/02: Barbeaux + Festicultores troupe + Funky Style brass @CAP  
 25/02: Jazz Steppa + Panda Dub + jangle machine + padawin @CAP  
 26/02: WEC family + Pzyon (+ Black Domina à confirmer) @Paul  
 17/03: Carnaval du Paul: Tremplin étudiant @Paul  
 19/03: Paila Son Sistema + Zarbo + La Rue des Pavots @Paul  
 25/03: Soirée Not 4 Kids: Khod Breaker + Eye Dolls + Trouble Gum + Bone Machine + Asian Trash Boy + Pzyon @CAP  
 15/04: Soirée SOUND WIZE part 3 avec concious embassy : I-Station Sound System (Toulouse) ft. & Rastweed(Montpellier) + Nyabin Sound (Rouen-Paris) feat. Jah Tool (Paris) + Zongo Song (Toulouse) feat. ZIon-I Conscious Embassy @CAP  
 20-21/05: Soirées avec Amsao et Viabrachy: La Compagnie Cuanol + Dubamix + Panda Dub...

### POUR NOUS SUIVRE/CONTACTER :

Prochaine réunion : Mardi 8 février, 19h, au Paul Étudiant  
 e-mail : responsable-whawhaups@asso.ups-tlse.fr  
<http://www.asso.ups-tlse.fr>  
 portable : 06 50 01 89 61 ■



**C'est à l'âge de 20 ans, alors étudiante en médecine, que je décide de partir à l'autre bout du monde vivre une aventure un peu folle.**

J'ai en effet eu la chance de recevoir l'aide d'une association, Zellidja, qui attribue des bourses de voyage pouvant aller jusqu'à 700 euros cette année, à des jeunes entre 16 et 20 ans. Zellidja a pour but de favoriser l'autonomie et de découvrir le monde de nos propres yeux, à un âge où on forge nos propres opinions. Le principe est simple : partir au moins un mois, seul(e) et monter un projet pertinent, viable, dans le but d'aller un maximum à la rencontre des gens, de découvrir l'Autre. Comment cela se passe ? Il suffit d'écrire un rapport de quelques pages exprimant qui on est, nos motivations et ce qu'on aimerait découvrir dans le pays choisi. Le thème est totalement libre pourvu qu'il vous intéresse ! Et après ? Après beaucoup d'attente et de stress, si la réponse est favorable, on passe un oral.

Le jury, composé de jeunes ou moins jeunes déjà partis avec ces bourses accordera sa réponse définitive quelques semaines plus tard. Ça y est Amandine tu pars dans quelques mois !

J'ai pour ma part choisi de partir un mois au Sri Lanka en apprendre un peu plus sur la méde-

<http://lapinblanc.info/>

cine traditionnelle, l'Ayurveda. Pour cela, j'ai logé chez un praticien ayurvédique qui a pu m'en expliquer les bases et m'a permis de vivre comme une Srilankaise, m'offrant le gîte et le couvert. Parallèlement, j'ai rencontré de nombreux docteurs ayurvédiques dans différents dispensaires, hôpitaux et même des Monks tenant une clinique ayurvédique au sein d'un temple bouddhiste.

Au retour, l'association demande un rapport écrit avec carnet de

route et carnet de comptes. Si l'ensemble plaît au jury, une seconde bourse de voyage d'un montant supérieur pourra être accordée l'année suivante. Si vous voulez en apprendre un peu plus sur cette bourse et peut-être vivre un de vos rêves d'aventurier(e), vous pouvez consulter le site internet : <http://www.zellidja.com/> ■

**Amandine**

#### ANIMATIONS :

- Journée d'animation : Théâtre / Jonglage / Fresque. Associations GTAIER, Club J et Sidra, Mercredi 23 février - Salle du Cap, 15h-21h
- Gouter Arrogant : Association iii, Samedi 19 février - MJC Reynerie
- Brunch Swing (marché solidaire et musical). Association So Acte - 20 février Marché de Saint Aubin 11h-14h

## En vol pour la 4<sup>ème</sup> édition du festival Les Airs Solidaires !

**Les Airs Solidaires, c'est quand l'art et la culture se mettent au service de la solidarité, et que les étudiants s'unissent et s'investissent autour d'un même projet.**

Au fil des années, le concept s'étoffe pour devenir aujourd'hui un événement militant, solidaire, musical et interuniversitaire incontournable de Toulouse !

La nouveauté de la 4<sup>ème</sup> édition, c'est une attention portée spécifiquement sur la thématique des Droits de l'Enfant. Et il y en a pour tous les publics ! Des conférences et ciné-débats aux concerts, en passant par les animations d'art de rue, les forums et le brunch-swing de Saint Aubin, la semaine sera consacrée à la sensibilisation, l'échange et au partage dans un cadre convivial.

#### CONFÉRENCES :

- Forum associatif : ONG et associations de solidarité internationale + intervention et projection Bioforce « Haiti et l'humanitaire d'urgence » (14h30). Lundi 21 février - Hall du Mirail dès 10h30
- Conférence : La Convention Internationale des Droits de l'Enfant : intérêts et enjeux aujourd'hui. Lundi 21 février - IEP - amphi Bodin 20h
- Ciné-débat « Les enfants-soldats », avec la projection du film Ezra, réalisé par Newton I. Aduaka. Mardi 22 février - Arsenal 17h

#### CONCERTS :

- Hexstatic de Ninja Tune (électro visuel) + Anakronic Electro Orkestra (électro klezmer) Jeudi 17 février - Salle du Cap - 5€
- Les Sages Poètes de la Rue (hip hop) + Kacem Wapalek & Oster Lapwass (hip hop) Vendredi 18 février - Salle du Cap 5€
- Dub Pistols (breakbeat/hip hop/ska) + Lyre le temps (électro jazz) + Tektonik Chamber (électro dub) Vendredi 24 février - Le Bikini - 7€ ■

Pour plus d'infos :

[www.lesairssoldaires.org](http://www.lesairssoldaires.org)  
[www.myspace.com/lesairssolidaires](http://www.myspace.com/lesairssolidaires)  
[lesairssolidaires@hotmail.fr](mailto:lesairssolidaires@hotmail.fr)



Hexstatic / Le Bikini (3<sup>ème</sup> édition)



## Réponse à l'article sur l'instinct grégaire

**Voilà un texte en réponse à l'article « L'Homme est-il pourvu de l'instinct grégaire ? », paru dans le lapin numéro 11. Je suis relativement d'accord avec le fond de cet article, mais à sa lecture, plusieurs remarques me sont venues à l'esprit, et je trouvais intéressant d'en faire un texte complémentaire pour le lapin.**

La première chose que je pense importante à souligner sur un tel sujet c'est que notre société occidentale n'est pas le paradigme de toutes les sociétés humaines. En revanche, s'il est si répandu, c'est qu'on doit tout de même lui reconnaître quelques qualités. Les sacrifices qu'il implique, en termes humains, sont tels que la critique et le changement sont nécessaires; mais étant cinéophile, il me semble injuste de ne pas signifier en amont la quantité mirobolante de possibilités, parfois enrichissantes, offertes par ce modèle de société.

Ceci étant dit, poursuivons. L'homme est un animal, un singe évolué, nous sommes bien d'accord. Mais quel animal a-t-on vu cuire sa nourriture (pour prendre un exemple basique) ? Quel animal doit prospérer dans une communauté aussi grande qu'une ville, avec une aussi grande diversité de relations sociales que celles des sociétés humaines ? Les fourmis sont ouvrières, gardiennes, reines, ou autres... Werber reste un auteur de science fiction qui prête à ces animaux des rapports humains, comprenant notamment relations amoureuses et amitiés. Dans nos comparaisons, je pense qu'il ne faut pas perdre de vue que les problématiques humaines démultiplient les

problématiques animales: entre le loisir animal de la bagarre et un tour du monde (ou bien un peu moins) il y a tout de même un monde, un peu complexe, de décalage.

Une dernière remarque liminaire qui a à voir avec la précédente: lorsqu'on parle d'instinct grégaire en l'appliquant aux êtres humains, ça n'est tout de même pas très flatteur. En plus de cela, je ne crois pas que la solidarité animale soit à l'origine de cet instinct grégaire. En conséquence, le fait de travailler pour gagner de l'argent plutôt que pour le bien de la société ne me paraît pas contredire



l'instinct de survie qui pousse l'animal à vivre en groupe. Je parlerai donc plutôt d'esprit de groupe, faisant plus allusion par là au comportement de l'éléphant qu'à celui du mouton auquel j'associe l'adjectif grégaire.

Par rapport aux exemples du mendiant et des transports en communs, j'ai aussi quelques réticences. Je me demande ainsi si les gens qui donnent aux mendiants font preuve de sympathie. Je ne dis pas qu'il est normal de snober ces personnes : leur donner de l'argent est forcément utile pour

eux (d'une manière ou d'une autre). Je rentrerai dans des considérations monétaires plus tard, mais n'oublions pas que l'argent n'est à l'origine qu'un moyen d'échange : concrètement donner de l'argent, c'est ne rien donner, mais cela revient à offrir une possibilité d'échange. Cependant, je fais personnellement entrer en jeu une question de respect dans cette affaire ; et je ne peux pas me résoudre à concéder « gracieusement » des miettes à un individu. Dans ses petits poèmes en prose, Baudelaire écrit à ce sujet : il faut battre les pauvres. Bien évidemment, je ne frappe personne avant de donner de l'argent ; mais ma façon à moi de partager ce que j'ai, sans bafouer la dignité, c'est de sourire à ces inconnus et de leur adresser quelques mots. Est-ce réellement adapté, je ne sais pas, mais les nombreux sourires que j'ai en retour suffisent à m'inciter à continuer ainsi.

En ce qui concerne les transports, fervente écolo, je ne m'étendrai pas pourtant pour dire à quel point les transports en communs sont une bonne chose. Laissons donc cela de côté, et revenons en à la profusion des grandes villes. Il est impensable de rencontrer tous les gens que l'on croise quotidiennement : une journée comprend 24h, et le temps, qu'on le veuille ou non, nous est compté (il faut au minimum trouver de quoi dormir et manger quotidiennement avant de mourir). Avec toutes les possibilités dont je parlais, notre vie quand on en a la chance est faite de choix ; et la ville nous impose une cadence quotidienne qui lui est spécifique, et qui comprend des allées

et venues incessantes. Voici la première question que je pose : les gens qui parlent à tout moment, sont-ils les plus sociables et donc les plus imprégnés de l'esprit de groupe ? Et pour nous, les autres, avec le temps que l'on passe accompagnés, et les heures que l'on consacre à parler, je ne vois pas ce qu'il y a de si choquant à prendre un moment de pause dans ce cadre propice à cela que sont les transports. Par contre, pour ceux qui regrettent l'absence de communication pendant ce laps de temps, on pourrait rêver à des transports publics qui comprendraient un espace « personnes ouvertes à la discussion ». Je le dis avec humour, mais cela ôterait la peur de déranger qui est parfois castratrice.

Passons, il faut avancer un peu. Lire, un livre ou un journal, n'est pas non plus d'après moi le comble de l'individualisme. On lit pour soi, d'accord, mais la culture est aussi la base de la communication : s'en imprégner c'est potentialiser de futurs échanges. Camus dans L'exil et le royaume fait peindre à l'un de ses personnages un tableau qui confond les termes « solitaire » et « solidaire » en superposant le T et le D qui les différencie. Pour lui, il faut savoir maintenir l'équilibre entre solitude et solidarité. Je suis tout à fait d'accord avec cette idée, et je crois que la lecture est le comble de cet équilibre : lire c'est être à la fois seul et accompagné par tous ceux qui ont lu le texte et par ces gens auxquels le livre fait référence. Au contraire, la société rompt cet équilibre. Il y a bien trop d'offres d'expériences, de rencontres, et de marchandises, pour qu'on exploite l'intégralité des possibilités qui s'ouvrent à nous. Il nous faut choisir en permanence. À la longue, ce choix perpétuel est fatigant, et on se lasse de tout considérer. C'est ainsi qu'on crée

nos habitudes. Elles sont le résultat de choix qu'on ne questionne plus. La publicité, la mode etc. reposent d'ailleurs sur cette lassitude de la sélection : elles proposent des choix tout faits, des habitudes prêtes à l'emploi... La perversion de la chose est là. Elles exploitent nos propres faiblesses : répondant à tous nos problèmes, et à toutes nos envies, elle nous proposent toujours plus de choix pour lesquels elles nous aiguillent... Bref la société joue son rôle d'amélioration des conditions matérielles d'existence, elle crée des modèles que nous suivons parce qu'ils sont adaptés à nous. Nous nous retrouvons dans la situation de tendre la main, et de saisir les occasions qui sont à notre portée. Et dans cette situation, il nous arrive de moins en moins de nous demander si le choix qu'on fait alors est justifié et personnel. L'argent participe directement au mécanisme, puisque l'épargne qu'il rend possible abolit toute simultanéité entre effort et récompense.

Toutes les logiques que je viens de présenter ont une limite : les gens

qu'elles laissent à la traîne. L'offre s'adresse à la population qui n'est pas pauvre, car elle seule a l'occasion de choisir sans compter. C'est ainsi que s'exprime l'individualisme, et la dichotomie Nord/ Sud dont faisait état l'article d'origine. Ce fonctionnement nuit aux personnes qui ne correspondent pas aux critères établis par les pays riches. La mondialisation est tyrannique et dogmatique par essence : elle impose ses lois, et repose sur une conception protestante du monde. Le protestantisme, qui est en effet la religion officielle des États Unis, considère qu'il existe des élus parmi les hommes. Certains sont donc choisis par Dieu et d'autres non (et pas seulement pour la spiritualité, pour la richesse aussi). Pour conclure sur notre bon pays : il me semble qu'il serait temps de choisir entre cette logique élitiste qui va de pair avec la mondialisation à laquelle on s'accroche de toutes nos forces, et la bonne vieille devise qui comprend « égalité » et « fraternité ». ■

M.Z.

## Quand la littérature fait son show

**Vous avez toujours pensé que culture populaire ne rimait pas avec littérature classique (et vous avez raison sur le plan stylistique) ?**

Ou vous préférez vous affaler devant la télé plutôt que d'ouvrir Madame Bovary ? Ça peut se comprendre. Mais si vous agissez ainsi c'est parce que personne ne vous a dit que la littérature était la base de la culture populaire. Quand vous regardez votre série le soir après une dure journée de fac, vous êtes en plein dans de la littérature ! Et c'est le but que cette chronique s'est donné : trouver un aspect litté-

raire à notre vie de tous les jours parce que nous ne sommes pas si loin de Julien Sorel ou de la princesse de Clèves que nous voulons bien le croire en les traitant de ringards.

Les films qui ont reçu les plus grands oscars sont ceux qui ont été tirés d'un livre. D'ailleurs, si on y regarde d'un peu plus près, la plupart des films actuels sont tirés de livres plus ou moins récents. Prenons par exemple le Seigneur des Anneaux, que tout le monde a vu et revu, qui a obtenu onze oscars, dont celui du meilleur film. Eh bien, nous n'aurions jamais vu Or-

**DÉTENTE**

lando Bloom en blond (et ça n'aurait peut-être pas été une perte... mais non je m'égare) si J.R.R. Tolkien n'avait pas imaginé la Terre du Milieu dans les années 1950.

Un autre exemple ? Vous connaissez la série Gossip Girl (et je m'adresse plus particulièrement aux lectrices) ? Ce n'est pas une série née de l'imagination de Blake Lively mais d'une femme nommée Cecily von Ziegesar et qui a elle-même tiré son inspiration d'un roman beaucoup plus ancien, The House of Mirth d'Edith Wharton, romancière américaine de la fin du XIXème siècle. La première scène de la toute première saison de la série est l'exacte copie d'un passage de The House of Mirth, preuve qu'on a rien inventé sur The CW. Pour ceux qui ne connaissent pas Gossip Girl, je pourrais prendre pour exemple Sex and the City ou Doctor Who, tout fonctionne de la même façon.

Comme quoi, la littérature se cache toujours là où on ne l'attend pas...■

Elle.M

## Stéphane Hessel : Indignez-vous !

Et si je vous disais qu'on peut avoir 93 ans et ne pas tomber dans la résignation et la sénilité ?

Ce tour de force, c'est Stéphane Hessel qui le fait dans son petit livre « Indignez-vous ! »<sup>1</sup>. Cet éminent résistant et diplomate français, n'aime pas pratiquer la langue de bois.

Au crépuscule d'une vie hors du commun, ce petit essai-manifeste est un véritable chant du cygne.

Il dresse, dans un premier temps, un rappel mémoriel : l'importance de l'action de la Résistance et ses retombées humanistes. Puis s'en-

suit un tableau factuel des problèmes contemporains : liberté de la presse, expulsions de sans-papiers, sionisme agressif. Il n'épargne rien ni personne !

Sous quelles formes s'exprime le fascisme aujourd'hui ? Quelles actions ont un pouvoir de nuisance sur la démocratie et les droits de l'Homme ? Telles sont les questions que se pose S.H.

L'auteur déborde de détermination et de force de caractère, si bien qu'on se sent coupable - du fait de notre jeune âge et prétendue rage de vivre - d'être attentiste face aux problèmes que connaît notre monde aujourd'hui.

Mais Stéphane Hessel n'est pas né

de la dernière pluie. Plutôt que de se complaire dans la peau d'un moralisateur didactique, il nous prend par la main, nous invite à voir plus loin, à pousser notre indignation sur des horizons encore inconnus. Et c'est là que réside la force du livre. « Petit manuel du parfait dissident » voici son nom inavoué. Car on est bien en présence d'un véritable pamphlet. Le libéralisme outrageux, les ex-actions sociales (*sic*), l'unilatéralisme médiatique ; autant de non-sens que propose la société d'aujourd'hui et auxquels Stéphane Hessel est bien décidé à tordre le cou. Et si ce n'est pas lui, ça sera peut-être vous ! Alors, Indignez-vous !■

Arno

1. à mettre en opposition au célèbre « Enrichissez-vous ! » de Guizot (chef du gouvernement sous Louis-Philippe).

## MOTS FLÉCHÉS

UNION D'ÉTATS →	AUDACIEUSES →	HÉROS ANTIQUE →	CHROME →	EMBRASSER
IMAGE ↓	METTRE A ZÉRO ↓	APPEL DISCRET ↓	CARPE OU ENCLUME ↓	
BASSINS →				MORCEAU DE VIANDE ↓
ÉGARAS ↓				
			BOUTS DE TIROIR →	
RÉPÉTÉE ↔				
CARACTÈRE PEU FRÉQUENT ↓				CONJONCTION →
				ARTICLE CONTRACTÉ ↓
ALARME	CHIEN DE BD ↓	BRUIT ↓	INFORMATION GÉNÉTIQUE →	
			POSSÈDENT ↓	
		SANS OUÏE →		
		POSSESSIF ↓		
PETIT VOLATILE →				BEAU METAL →
PUÉRILE ↓				